



Association de défense des intérêts des usagers du  
Service public d'incendie et de secours de la Gironde

Carcans, le 20 novembre 2014

## **Communiqué de presse, lettre aux élus**

**Suite à l'article du Sud-Ouest du 1er novembre 2014 : "Finances du Sdis : il y a le feu chez les pompiers"**

Depuis la réorganisation du service départemental d'incendie et de secours, suite à la loi de départementalisation du 3 mai 1996, la Gironde a subi en zone rurale, la fermeture de casernes de sapeurs-pompiers, la suppression d'une grande partie, voire de la totalité de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels dans d'autres centres, et surtout l'absence de garde les nuits, les week-ends et les jours fériés entraînant une augmentation des délais d'intervention des secours, avec parfois de graves conséquences pour les personnes.

Par sa création en 2007 et ses actions, Gironde vigilante, en alertant les pouvoirs publics, a contribué à faire cesser cette hémorragie.

La préparation du budget 2015 par le Conseil Général attribuerait 87,3 millions d'euros au SDIS 33, soit 1% d'augmentation, somme insuffisante selon son Président qui estime le besoin à 90 millions (dont 3 millions uniquement pour répondre à une directive nationale concernant les indices et évolution de carrière des pompiers) pour assurer un fonctionnement normal du service.

Quelles solutions seront probablement envisagées ?

- Tout simplement la fermeture de nouvelles casernes en ruralité (Dixit le Président Alain DAVID),
- La remise en cause de certaines missions assurées par le SDIS,
- L'augmentation de la contribution des communes pour de moins en moins de services alors que ces dernières doivent déjà faire face à la réforme territoriale et à la baisse des subventions de l'État.

Mais jusqu'où ira-t-on ?

Une fois de plus ce sont les municipalités rurales qui feront les frais de cette situation alors qu'elles ne cessent de voir leur participation financière au fonctionnement du SDIS augmenter.

Cessez de donner carte blanche au Conseil d'Administration du SDIS 33, restez au plus près des décisions concernant votre sécurité et celle de vos administrés, car vous serez en première ligne en cas de problème. Sachez qu'en vous engageant auprès de Gironde Vigilante, vous lancerez un signal fort au SDIS comme au Conseil Général.

Nous avons fait des propositions sensées pour l'élaboration du dernier SDACR. En vain.

N'acceptez aucune nouvelle restriction mettant en danger la sécurité de vos administrés et de leurs biens. Vos communes rurales ont déjà suffisamment souffert de la mise en place de la réorganisation du service départemental d'incendie et de secours. Ce n'est pas à elles d'assumer la prise en charge de la mise en place de la directive nationale relative aux indices et évolutions de carrière des pompiers, mais à l'État.

Pour le Bureau de Gironde Vigilante,  
Jean-Francis SÉGUY, Président